

APPEL A ORGANISATEURS



Rejoignez-nous sur
facebook

www.facebook.com/UNATTFrance/
www.unatt.fr

Mentions légales et Copyright
UNATT

3, rue Dieudonné Costes
BP 40348

75625 PARIS CEDEX 13

Adresses e-mail

Président :

robert.mebarki@bbox.fr

Adhérents :

g.espie@orange.fr

Boutique :

boutique.unatt@gmail.com

Nous attendons vos candidatures

Avant le 15 Janvier 2020
Pour l'Assemblée Générale
2020

Et avant le 15 Mars 2020 pour
Le Congrès 2021.

Pour tout renseignement
complémentaire s'adresser à
Michel Bocquet

Vice-président chargé des congrès

Mail :

michel.bocquet@gmx.de

Téléphone 06 28 30 92 62

Les Assemblées Générales et Congrès sont pour notre Union Nationale des Arbitres de Tennis de Table, des grands moments de retrouvailles et de convivialité qui demandent une préparation près d'un an à l'avance pour l'organisateur.

Pour le dernier congrès, n'ayant pas de candidat à l'organisation, quelques membres du Comité Directeur se sont dévoués pour mettre sur pied le rassemblement de Montmorillon mais cette situation doit être exceptionnelle.

C'est pourquoi nous lançons cet appel aux comités départementaux (CDA), ligues régionales (CRA), voire clubs pour les deux rassemblements suivants :



SAMEDI 22 AOUT 2020
Assemblée Générale statutaire

Les besoins :

Une salle de réunion de 15 à 20 places pour le Comité Directeur et une salle pour l'assemblée du samedi en fin d'après-midi (50 places au minimum) avec un micro, un écran et si possible un équipement de projection.

Un hôtel voire centre d'hébergement pouvant accueillir au moins 50 personnes à un prix négocié et raisonnable pour des chambres single ou double avec petit déjeuner. Un certain nombre arrive le vendredi et repart le dimanche, notamment le comité directeur (15 à 20 personnes). Il est souhaitable que l'hébergement soit à proximité des salles de réunion.

Un restaurant (voire deux) pour les repas de vendredi soir, samedi midi et le repas officiel de samedi soir (repas amélioré) avec des menus à prix négocié et raisonnable, si possible avec boissons comprises.

A l'issue de l'Assemblée Générale, prévoir une réception qui peut se faire dans la même salle ou au restaurant et être prise en charge par la municipalité ou le club ou le CD ou la ligue, voire un sponsor.

L'aspect touristique peut éventuellement être abordé, mais doit rester facultatif et avoir été discuté avec le Comité Directeur de l'UNATT ou son représentant.



DU VENDREDI 20 AU SAMEDI 23 AOUT 2021
Congrès et Assemblée Générale

Pour ce rassemblement, il existe un cahier des charges à la disposition de l'organisateur. Les différents points peuvent être discutés et adaptés avec le représentant de l'UNATT, chargé des congrès.

Le candidat organisateur prend d'abord contact de préférence 18 mois avant le congrès avec ce dernier et organise éventuellement un rendez-vous sur place pour visiter les structures d'accueil et les équipements.

Pour ces deux organisations, il est souhaitable que les lieux soient assez faciles d'accès par route et par train.

Michel Bocquet